

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **20 MARS 2026**

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	15
- présents	14
- votants	14+1 procuration
- absents	0
- exclus	

Date de convocation :

16/03/2026

Date d'affichage :

16/03/2026

<u>Objet</u>
5.1 FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINT

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, et à dix-huit heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Raphaël DOITRAND.

Etaient présents : Emmanuel OULION, Bernadette AGOSTINI, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Valérie GAUDIN, GODEL Laurent, PONCET Raphaël, CUSSET Nathalie, PONCET Pierre, LAFAY Virginie

Absents : ROCLE Karine (a donné procuration à LAFAY Virginie

Secrétaire de séance : Valérie GAUDIN

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 15 membres.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** la création de 3 postes d'adjoints

Le secrétaire de séance
Mme GAUDIN Valérie



Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
Le 20/03/2026
Le Maire,
DOITRAND Raphaël

Ont signé au registre M le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 27/03/2026


